

**OPTIMISEZ  
LE POTENTIEL  
DE PERFORMANCE  
DE VOTRE CONTRAT  
D'ASSURANCE VIE**

## **Versalto Septembre 2020**

Support en unités de compte dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, d'une durée de 8 ans maximum, à compter du 18 septembre 2020.

**Titre de créance émis par SG Issuer présentant un risque de perte partielle ou totale en capital en cours de vie et à l'échéance.**

Offre à durée limitée. Commercialisation du 2 mai au 31 août 2020, pouvant être clôturée sans préavis.

Code ISIN : FR0013487576

Communication à caractère promotionnel.

**Assuré d'avancer**



# Versalto Septembre 2020



Versalto Septembre 2020 est un support temporaire en unités de compte. Il vous permet de bénéficier d'un gain conditionnel de 3,5 % brut<sup>(1)(2)</sup> pour chaque année écoulée si l'indice Euro Stoxx 50<sup>®</sup> est stable ou en hausse en année 4 à 8 par rapport à son niveau initial. À l'échéance finale des 8 ans<sup>(3)</sup> :

- deux gains de 3,5 % brut<sup>(1)(2)</sup> sont sécurisés, sans conditions, en cas de baisse de l'indice par rapport à son niveau initial.
- le capital est protégé jusqu'à une baisse<sup>(4)</sup> de 45 % de cet indice.

Il existe un risque de perte partielle ou totale en capital en cours de vie et en cas de baisse<sup>(4)</sup> de l'indice de plus de 45 % par rapport à son niveau initial à l'échéance finale<sup>(3)</sup>.

La valeur de ce support dépend notamment de l'évolution de l'indice Euro Stoxx 50<sup>®</sup>, indice représentatif du marché actions de la zone euro.

Ce support est proposé au sein des contrats d'assurance vie multisupports Gan Patrimoine Stratégies, Patrimoine Stratégies Vie et Gan Patrimoine Evolution, et du contrat de capitalisation Gan Patrimoine Capitalisation.

Ce support est un instrument de diversification ne pouvant constituer l'intégralité du portefeuille d'investissement.

## + AVANTAGES

- Un gain de 3,5 % brut<sup>(1)(2)</sup> par année écoulée depuis la date d'observation initiale, si l'indice Euro Stoxx 50<sup>®</sup> est stable ou en hausse par rapport à son niveau initial aux dates d'observation annuelle ou finale<sup>(3)</sup>.
- Une échéance anticipée automatique si l'indice Euro Stoxx 50<sup>®</sup> est stable ou en hausse par rapport à son niveau initial à l'une des dates d'observation annuelle<sup>(5)</sup> de l'année 4 à 7.
- Effet mémoire : si les conditions de versement du gain de 3,5 % brut<sup>(1)(2)</sup> sont déclenchées, le gain sera enregistré au titre de l'année en cours, et également pour chacune des années précédentes.
- Deux gains de 3,5 % brut<sup>(1)(2)</sup> sont sécurisés sans conditions, à l'échéance finale<sup>(3)</sup>, en cas de baisse de l'indice par rapport à son niveau initial.
- Une protection du capital à l'échéance finale<sup>(3)</sup> dès lors qu'à la date d'observation finale<sup>(3)</sup>, l'indice Euro Stoxx 50<sup>®</sup> n'est pas en baisse de plus de 45 % par rapport à son niveau initial.

## - INCONVÉNIENTS

- Un gain plafonné à 3,5 % brut<sup>(1)(2)</sup> par année écoulée depuis la date d'observation initiale, même si la performance de l'indice Euro Stoxx 50<sup>®</sup> est supérieure.
- Les dividendes éventuellement versés par les actions composant l'indice Euro Stoxx 50<sup>®</sup> ne sont pas réinvestis et ne bénéficient donc pas à sa performance. Cette performance résulte donc en un rendement moindre qu'une performance dividendes réinvestis.
- L'investisseur ne connaît pas à l'avance la durée de son investissement qui peut varier de 4 à 8 ans.
- Les gains annuels éventuellement enregistrés ne sont pas capitalisés.
- Il existe un risque de perte partielle ou totale en capital :
  - en cas de sortie<sup>(7)</sup> (rachat, arbitrage ou décès) avant l'échéance finale<sup>(3)</sup> ;
  - à l'échéance finale<sup>(3)</sup>, si le 11 septembre 2028 l'indice Euro Stoxx 50<sup>®</sup> est en baisse<sup>(4)</sup> de plus de 45 % par rapport à son niveau initial. En conséquence, le rendement de Versalto Septembre 2020 à l'échéance finale<sup>(3)</sup> est très sensible à une faible variation de l'indice autour du seuil de - 45 % ;
  - ou, en cas de faillite, de défaut de paiement de l'Émetteur et/ou du Garant de la formule ou de mise en résolution de ce dernier.

## FACTEURS DE RISQUES

Les investisseurs sont invités à lire attentivement la section « Facteurs de risques » présentée dans le Prospectus du support et la section « Risques » dans les Conditions Définitives d'Émission<sup>(6)</sup>. Ces risques sont notamment :

**Risque de perte partielle ou totale en capital** - L'investisseur doit être conscient qu'il est exposé à ce risque en cours de vie et à l'échéance finale<sup>(3)</sup> :

- lors de toute sortie anticipée<sup>(7)</sup> (rachat, arbitrage ou décès) qui se fera aux conditions de marché ;
- à l'échéance finale<sup>(3)</sup>, lorsque le niveau de l'indice est en baisse de plus de 45 % par rapport à son niveau initial.

**Risque de contrepartie** - L'investisseur supporte le risque de faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur et/ou du Garant de la formule ou mise en résolution de ce dernier qui peut entraîner la perte partielle ou totale du montant investi. Conformément à la réglementation relative au mécanisme de renflouement interne des institutions financières (« bail-in »), en cas de défaillance probable ou certaine du Garant, l'investisseur est susceptible de ne pas recouvrer, le cas échéant, la totalité ou partie du montant qui

est dû par le Garant au titre de la Garantie ou l'investisseur peut être susceptible de recevoir, le cas échéant, tout autre instrument financier émis par le Garant (ou toute autre entité) en remplacement du montant qui est dû dans le cadre des titres de créance émis par l'Émetteur.

**Risque de marché** - Le support peut connaître à tout moment d'importantes fluctuations de cours (en raison notamment de l'évolution du prix du (ou des) instrument(s) sous-jacent(s) et des taux d'intérêt), pouvant aboutir dans certains cas à la perte totale du montant investi.

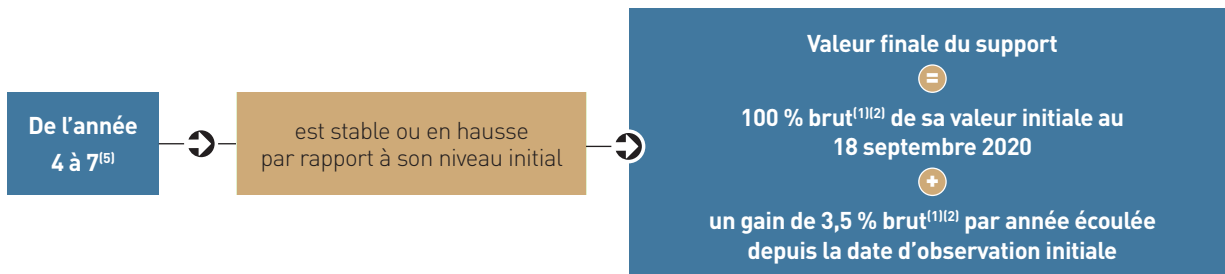
**Risque de liquidité** - Certaines conditions exceptionnelles de marché peuvent avoir un effet défavorable sur la liquidité du support, voire le rendre totalement illiquide, ce qui peut entraîner sa vente impossible et engendrer la perte partielle ou totale du montant investi.

(1), (2), (3), (4), (5), (6), (7) Merci de vous référer aux renvois présents en page suivante.

# ► Principales caractéristiques

## UN GAIN CONDITIONNEL DE 3,5 % BRUT<sup>(1)(2)</sup> PAR ANNÉE ÉCOULÉE (EFFET MÉMOIRE) EN CAS D'ÉCHÉANCE ANTICIPÉE AUTOMATIQUE

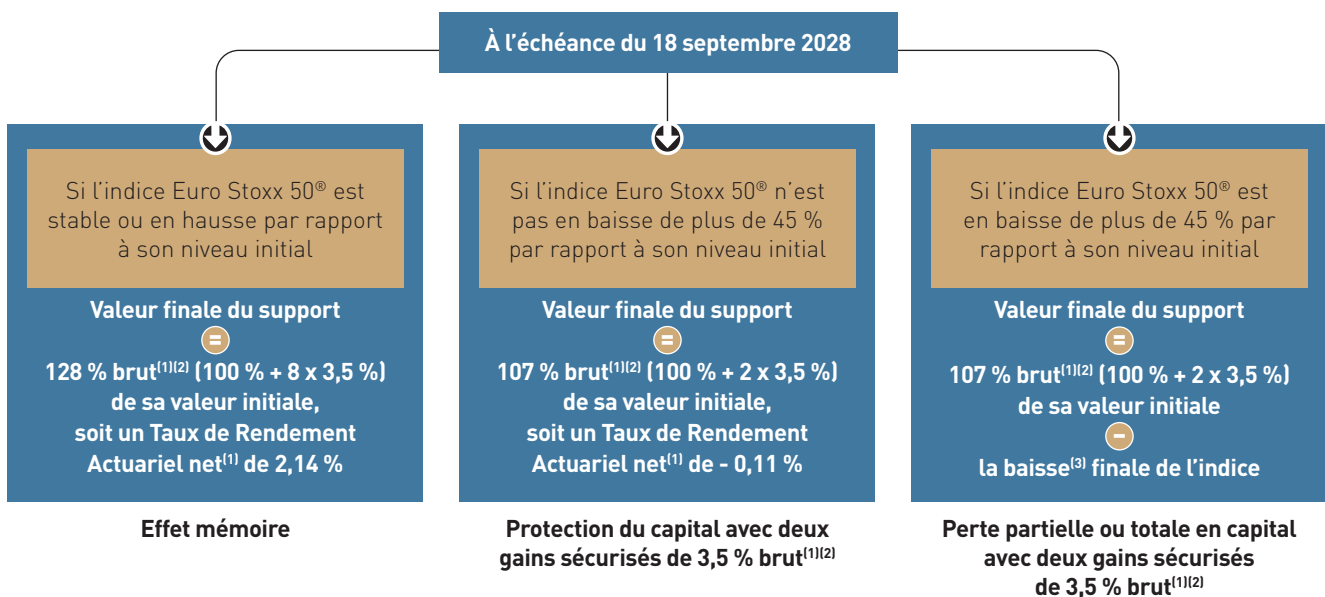
Versalto Septembre 2020 prend fin par anticipation si l'indice Euro Stoxx 50<sup>®</sup> :



**Le Taux de Rendement Actuariel net<sup>(1)</sup> (après déduction des frais de gestion selon votre contrat), en cas d'échéance anticipée automatique, est de : 2,33 % la 4<sup>ème</sup> année ; 2,28 % la 5<sup>ème</sup> année ; 2,23 % la 6<sup>ème</sup> année et 2,18 % la 7<sup>ème</sup> année.**

## QUEL POTENTIEL DE PERFORMANCE À L'ÉCHÉANCE FINALE ?

En l'absence d'échéance anticipée automatique, Versalto Septembre 2020 atteint l'échéance finale<sup>(3)</sup>, l'indice est observé une dernière fois, le 11 septembre 2028 : trois situations sont alors possibles.



(1) Hors frais sur versements, hors coût éventuel de la garantie plancher des contrats d'assurance vie multisupports, hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables et sauf faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur (SG Issuer) et/ou du Garant de la formule (Société Générale) ou mise en résolution de ce dernier. Le Taux de Rendement Actuariel net est calculé depuis la date d'observation initiale (18 septembre 2020) jusqu'à la date d'échéance correspondante, pour les versements réalisés entre le 2 mai et le 31 août 2020.

(2) Hors frais de gestion du contrat.

(3) La date d'échéance finale est le 18 septembre 2028.

(4) La baisse de l'indice est l'écart entre ses niveaux à la date d'observation initiale (18 septembre 2020) et à la date d'observation finale (11 septembre 2028), exprimée en pourcentage de son niveau initial.

(5) Les dates d'observation annuelle sont : 11 septembre 2024 (année 4), 12 septembre 2025 (année 5), 11 septembre 2026 (année 6), 10 septembre 2027 (année 7), et la date d'observation finale est le 11 septembre 2028 (année 8).

(6) Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique « Avertissement Final » de ce document, paragraphe « Disponibilité de la documentation du support ».

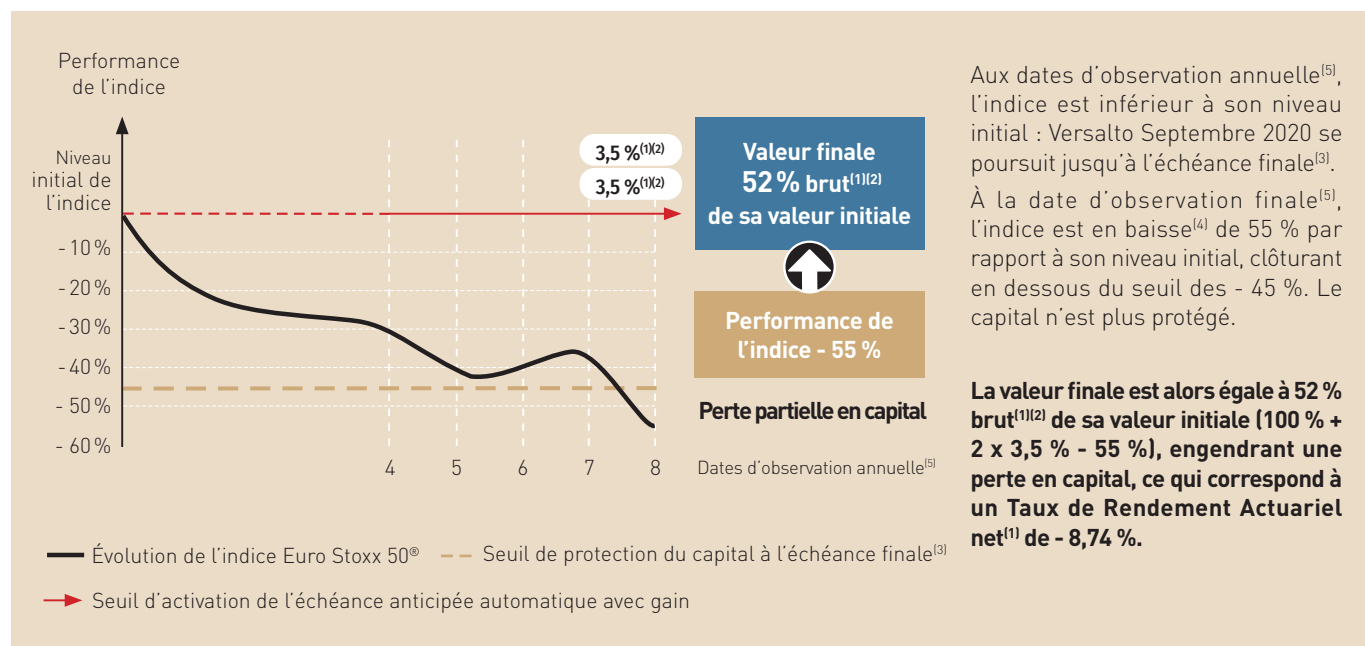
(7) L'investissement sur ce support étant recommandé sur une durée de 8 ans, une pénalité de 3,50 % du montant désinvesti est applicable pour toute sortie anticipée (hors dénouement du contrat par rachat total ou décès) avant son échéance finale.

**L'Assureur s'engage sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur. Tant en cours de vie du support qu'à son échéance finale, le 18 septembre 2028, la valeur de l'unité de compte n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse comme à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.**

# Scénarios de marché - Exemples

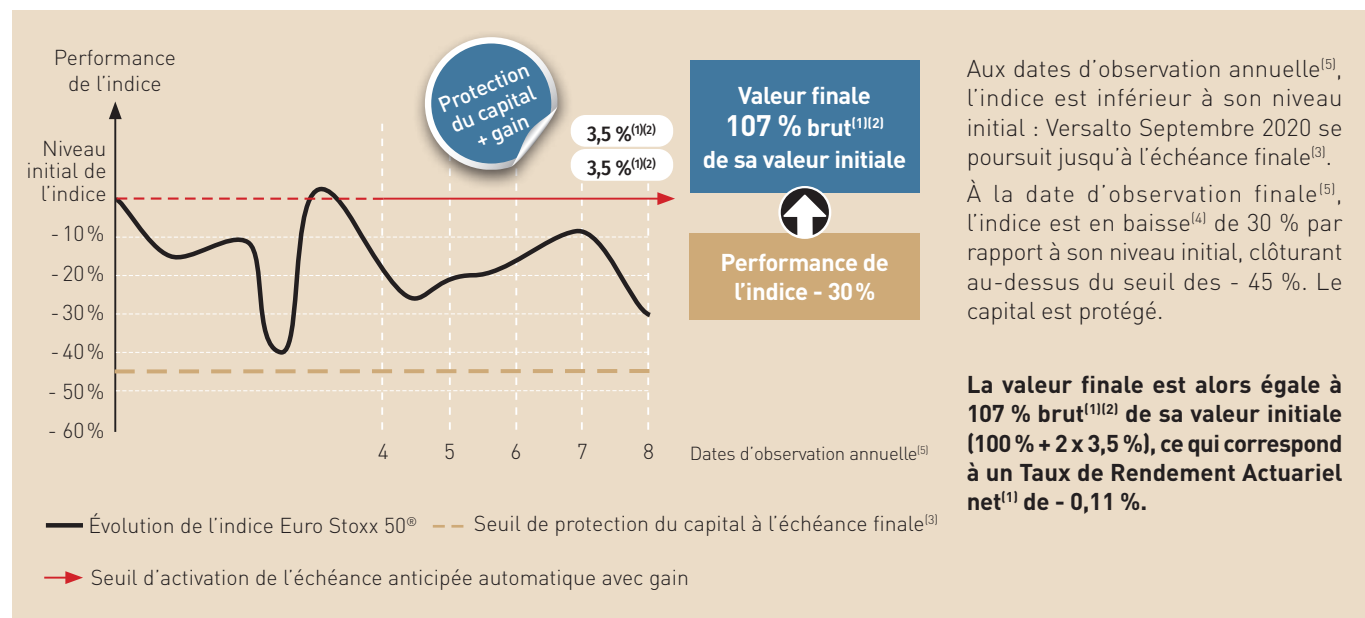
Les données chiffrées utilisées dans ces exemples n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du support. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs et ne sauraient constituer en aucune manière une offre commerciale.

## SCÉNARIO DÉFAVORABLE : UNE PERTE EN CAPITAL À L'ÉCHÉANCE FINALE<sup>(3)</sup>



Pour un investissement direct dans l'indice, le Taux de Rendement Actuariel net<sup>(1)</sup> serait de - 10,37 %.

## SCÉNARIO INTERMÉDIAIRE : UNE PROTECTION DU CAPITAL À L'ÉCHÉANCE FINALE<sup>(3)</sup>



Pour un investissement direct dans l'indice, le Taux de Rendement Actuariel net<sup>(1)</sup> serait de - 5,28 %.

(1) Hors frais sur versements, hors coût éventuel de la garantie plancher des contrats d'assurance vie multisupports, hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables et sauf faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur et/ou du Garant de la formule ou mise en résolution de ce dernier. Le Taux de Rendement Actuariel net est calculé depuis la date d'observation initiale (18 septembre 2020) jusqu'à la date d'échéance correspondante, pour les versements réalisés entre le 2 mai et le 31 août 2020

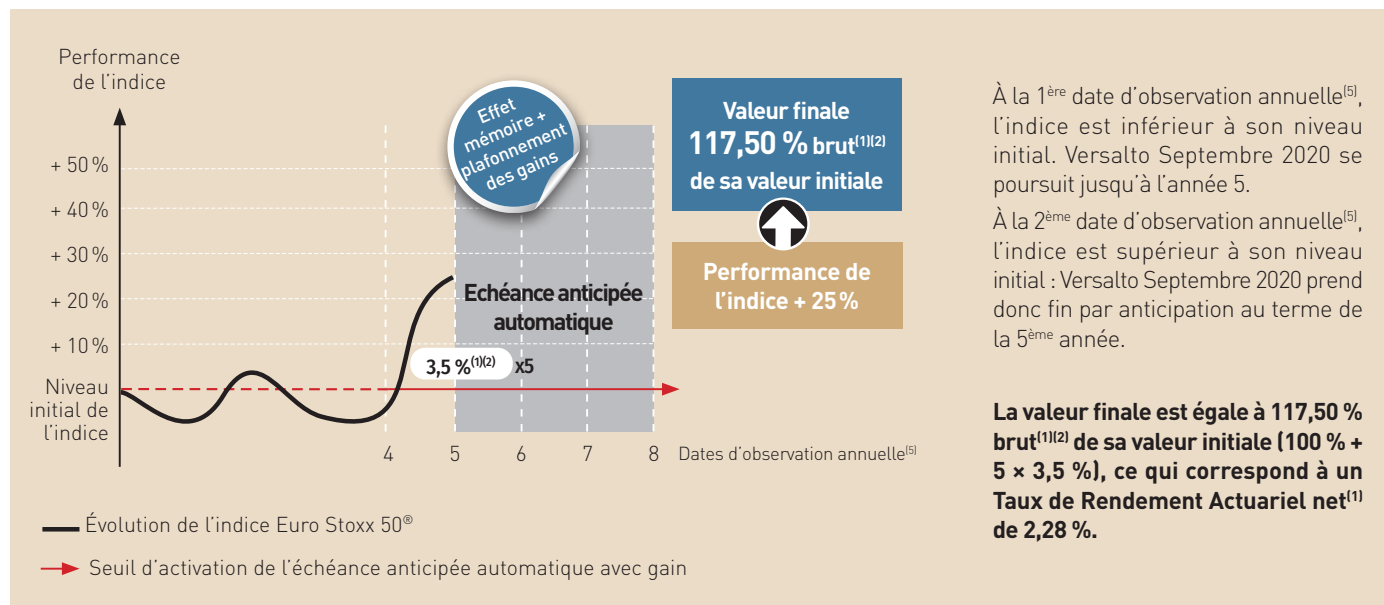
(2) Hors frais de gestion du contrat.

(3) La date d'échéance finale est le 18 septembre 2028.

(4) La baisse de l'indice est l'écart entre ses niveaux à la date d'observation initiale (18 septembre 2020) et à la date d'observation finale (11 septembre 2028), exprimée en pourcentage de son niveau initial.

(5) Les dates d'observation annuelle sont : 11 septembre 2024 (année 4), 12 septembre 2025 (année 5), 11 septembre 2026 (année 6), 10 septembre 2027 (année 7), et la date d'observation finale est le 11 septembre 2028 (année 8).

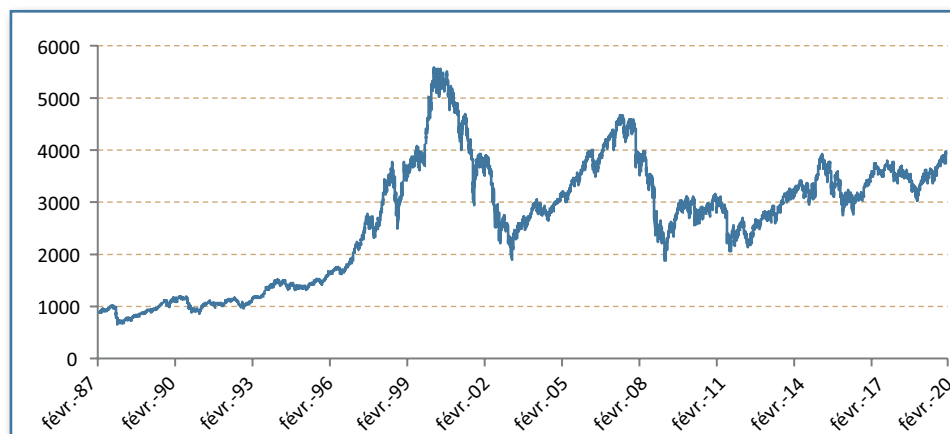
## ► SCÉNARIO FAVORABLE : UN EFFET MÉMOIRE ET UN GAIN EN CAPITAL EN CAS D'ÉCHÉANCE ANTICIPÉE AUTOMATIQUE



Pour un investissement direct dans l'indice, le Taux de Rendement Actuariel net<sup>(1)</sup> serait de 3,56 %.

## ÉVOLUTION DE L'INDICE EURO STOXX 50<sup>®</sup> (DIVIDENDES NON RÉINVESTIS)

Les données relatives aux performances et/ou simulations de performances historiques ont trait ou se réfèrent à des périodes passées et ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.



Source : Bloomberg, 20 février 2020.

**L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence de l'information provenant de sources externes n'est pas garantie, bien qu'elle ait été obtenue auprès de sources raisonnablement jugées fiables. Sous réserve des lois applicables, Société Générale n'assume aucune responsabilité à cet égard. Les éléments du présent document relatifs aux données de marchés sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.**

La performance de Versalto Septembre 2020 est en lien avec l'évolution annuelle de l'indice Euro Stoxx 50<sup>®</sup> (dividendes non réinvestis).

**Celui-ci est composé de 50 des plus grandes capitalisations boursières** (réparties entre les différents États membres de la zone euro).

**Les dividendes éventuellement versés par les actions composant l'indice Euro Stoxx 50<sup>®</sup> ne sont pas réinvestis et ne bénéficient donc pas à sa performance.** Une performance « dividendes non réinvestis » est inférieure à une performance « dividendes réinvestis » et résulte donc en un rendement moindre.

**La consultation de l'indice est publique,** sa cotation est quotidienne et consultable sur le site [www.stoxx.com](http://www.stoxx.com).

(1) Hors frais sur versements, hors coût éventuel de la garantie plancher des contrats d'assurance vie multisupports, hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables et sauf faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur et/ou du Garant de la formule ou mise en résolution de ce dernier. Le Taux de Rendement Actuariel net est calculé depuis la date d'observation initiale (18 septembre 2020) jusqu'à la date d'échéance correspondante, pour les versements réalisés entre le 2 mai et le 31 août 2020.

(2) Hors frais de gestion du contrat.

(5) Les dates d'observation annuelle sont : 11 septembre 2024 (année 4), 12 septembre 2025 (année 5), 11 septembre 2026 (année 6), 10 septembre 2027 (année 7), et la date d'observation finale est le 11 septembre 2028 (année 8).

## ► Fiche technique

**Instrument financier :** Titre de créance présentant un risque de perte en capital partielle ou totale en cours de vie et à l'échéance.

**Émetteur :** SG Issuer (filiale à 100 % de Société Générale Luxembourg SA, elle-même filiale à 100 % de Société Générale).

**Garant de la formule :** Société Générale (Standard & Poor's A, Moody's A1, au 20 février 2020). Ces notations ne sauraient ni être une garantie de solvabilité du Garant, ni constituer un argument de souscription au support. Les agences de notation peuvent les modifier à tout moment. Bien que le support soit garanti par Société Générale, le support présente un risque de perte en capital à hauteur de l'intégralité de la baisse enregistrée par l'indice.

**Code ISIN :** FR0013487576

**Devise :** EUR

**Sous-jacent :** Indice Euro Stoxx 50® (code Bloomberg : SX5E Index ; code ISIN : EU0009658145)

**Cotation :** Bourse de Luxembourg

**Valorisation :** Hebdomadaire (le vendredi)

**Double valorisation :** Une double valorisation du titre de créance sera assurée, tous les quinze jours, par FINALYSE S.A.R.L. qui est une société indépendante financièrement de Société Générale.

**Marché secondaire :** Dans des conditions normales de marché, Société Générale ou une entité de son groupe assure un marché secondaire quotidien pendant toute la durée de vie du support en proposant des prix achat/vente exprimés en pourcentage de la valeur nominale, et la différence entre les prix achat/vente (la fourchette) n'excédera pas 1 % de cette valeur nominale.

**Commissions de distribution :** Des commissions relatives à cette transaction ont été réglées par Société Générale à l'assureur. Le montant maximum des commissions de distribution est équivalent à 1 % par an du montant des titres effectivement placés, sur la base de la durée maximale du support. Ces commissions sont incluses dans le prix de souscription.

**Montant maximum de l'émission :** 30 millions d'euros

**Valeur nominale :** 1 000 euros

**Garantie du capital :** Pas de garantie du capital, ni en cours de vie ni à l'échéance finale.

**Période de commercialisation :** Du 2 mai au 31 août 2020

**Prix de souscription :** Il progressera de façon constante, de 995,60 euros le 7 mai 2020 à 1 000 euros le 18 septembre 2020.

**Date d'émission du support :** 7 mai 2020

**Date d'observation initiale de l'indice :** 18 septembre 2020

**Dates d'observation annuelle de l'indice :** 11 septembre 2024, 12 septembre 2025, 11 septembre 2026, 10 septembre 2027.

**Dates d'échéance anticipée :** 18 septembre 2024, 19 septembre 2025, 18 septembre 2026, 20 septembre 2027.

**Date d'observation finale de l'indice :** 11 septembre 2028

**Date d'échéance finale :** 18 septembre 2028

**Valeur finale<sup>(1)</sup> du support en unités de compte à l'une des dates d'échéance anticipée :** Si à l'une des 4 dates d'observation annuelle, l'indice Euro Stoxx 50® est stable ou en hausse par rapport à son niveau initial du 18 septembre 2020, le support prend fin à la date d'échéance anticipée correspondante. Sa valeur finale est alors égale à 100 % de sa valeur initiale augmentée d'un gain de 3,5 % brut<sup>(1)</sup> par année écoulée depuis la date d'observation initiale.

**Valeur finale<sup>(1)</sup> du support en unités de compte à la date d'échéance finale :** Dans le cas où le support dure jusqu'à la date d'échéance finale, sa valeur finale est alors égale à :

- 128 % brut<sup>(1)</sup> de sa valeur initiale si, à la date d'observation finale, l'indice est stable ou en hausse par rapport à son niveau initial ;
- ou 100 % brut<sup>(1)</sup> + deux gains sécurisés de 3,5 % brut<sup>(1)</sup>, soit 107 % brut<sup>(1)</sup> de sa valeur initiale si, à la date d'observation finale, l'indice n'est pas en baisse de plus de 45 % par rapport à son niveau initial ;
- ou 100 % brut<sup>(1)</sup> + deux gains sécurisés de 3,5 % brut<sup>(1)</sup>, soit 107 % brut<sup>(1)</sup> de sa valeur initiale diminuée de la baisse finale de l'indice (exprimée en pourcentage de son niveau à la date d'observation initiale) si, à la date d'observation finale, l'indice est en baisse de plus de 45 % par rapport à son niveau initial, ce qui correspond à une perte partielle ou totale en capital.

(1) Performance brute depuis la date d'observation initiale du 18 septembre 2020, ne tenant pas compte des frais sur versements, des frais de gestion du contrat, du coût éventuel de la garantie plancher des contrats d'assurance vie, de la fiscalité et des prélèvements sociaux applicables et conditionnée par l'absence de faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur et/ou du Garant de la formule ou la mise en résolution de ce dernier. Toute sortie anticipée se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (notamment du niveau et de la volatilité de l'indice Euro Stoxx 50®, des taux d'intérêt et du risque de crédit) et pourra donc entraîner un risque de perte en capital.

## ► Avertissement final

**Avant tout investissement dans ce support, les investisseurs sont invités à se rapprocher de leurs conseils financiers, fiscaux, comptables et juridiques.**

**Le présent document est un document non contractuel et non réglementaire à caractère publicitaire, il est destiné à être distribué dans le cadre d'un placement privé exclusivement et de ce fait n'a pas été soumis à l'Autorité des Marchés Financiers.**

**Une information complète sur le support, notamment ses facteurs de risques inhérents au titre de créance, ne peut être obtenue qu'en lisant le Prospectus de Base et les Conditions Définitives.**

**Disponibilité de la documentation du support** - La documentation juridique relative au support Versalto Septembre 2020 est disponible gratuitement auprès de Société Générale, 17 cours Valmy 92987 Paris La Défense Cedex, ainsi que sur le site [prospectus.socgen.com](http://prospectus.socgen.com) ou sur le site de la Bourse de Luxembourg ([www.bourse.lu](http://www.bourse.lu)). Il est recommandé aux investisseurs de se reporter à la rubrique « Facteurs de risques » du Prospectus du support et aux Conditions Définitives d'Émission avant tout investissement dans le support. La dernière version du document d'informations clés relatif à ce support peut être consultée et téléchargée à l'adresse <https://kid.sgmarkets.com/kid-id/KID-AST-9ZWMZNn0Z/fre>.

**Commercialisation dans le cadre du contrat d'assurance vie ou de capitalisation** - L'instrument financier décrit dans ce document (ci-après l'Instrument Financier) est un actif représentatif de l'une des unités de compte du contrat d'assurance vie ou de capitalisation (ci-après le Contrat d'Assurance Vie ou de Capitalisation). Ce document décrit exclusivement les caractéristiques techniques et financières de l'Instrument Financier en tant qu'unité de compte du Contrat d'Assurance Vie ou de Capitalisation. Il ne constitue pas une offre d'adhésion au Contrat d'Assurance Vie ou de Capitalisation. Il ne constitue pas une offre, une recommandation, une invitation ou un acte de démarchage visant à souscrire ou acheter l'Instrument Financier qui ne peut être diffusé directement ou indirectement dans le public qu'en conformité avec les dispositions des articles L. 411-1 et suivants du Code monétaire et financier.

**Agrément** - Société Générale est un établissement de crédit (banque) français agréé et supervisé par la Banque Centrale Européenne (BCE) et l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) et soumis à la réglementation de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

**Évènements exceptionnels affectant les sous-jacents : ajustement, substitution, remboursement ou résiliation anticipée** - Afin de prendre en compte les conséquences sur le support de certains événements extraordinaires pouvant affecter le (ou les) instrument(s) sous-jacent(s) du support, la documentation relative au support prévoit des modalités d'ajustement ou de substitution et, dans certains cas, le remboursement anticipé du support. Ces événements peuvent entraîner une perte en capital sur le support.

**Risque lié à l'éventuelle défaillance de l'Émetteur et/ou du Garant** - Conformément à la réglementation relative au mécanisme de renflouement interne des institutions financières (bail-in), en cas de défaillance probable ou certaine de l'Émetteur/du Garant, l'investisseur est soumis à un risque de diminution de la valeur de sa créance, de conversion de ses titres de créance en d'autres types de titres financiers (y compris des actions) et de modification (y compris potentiellement d'extension) de la maturité de ses titres de créance.

**Restrictions générales de vente** - Il appartient à chaque investisseur de s'assurer qu'il est autorisé à investir dans ce support.

**Garantie par Société Générale de la formule et des sommes dues** - Le support bénéficie d'une garantie de Société Générale (le « Garant »). En conséquence, l'investisseur supporte un risque de crédit sur le Garant.

**Information sur les commissions, rémunérations payées à des tiers ou perçues de tiers** - Si, conformément à la législation et la réglementation applicables, une Personne est tenue d'informer les investisseurs potentiels de toute rémunération ou commission que Société Générale et/ou SG Issuer paye à ou reçoit de cette Personne, cette dernière sera seule responsable du respect des obligations légales et réglementaires en la matière.

**Information sur les données et/ou chiffres provenant de sources externes** - L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence de l'information provenant de sources externes n'est pas garantie, bien qu'elle ait été obtenue auprès de sources raisonnablement jugées fiables. Sous réserve des lois applicables, Société Générale n'assume aucune responsabilité à cet égard.

**Données de marchés** - Les éléments du présent document relatifs aux données de marchés sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.

**Rachat par Société Générale ou dénouement anticipé du support** - Seule Société Générale s'est engagée à assurer un marché secondaire sur le support. Société Générale s'est expressément engagée à racheter, dénouer ou proposer des prix pour le support en cours de vie de ce dernier. L'exécution de cet engagement dépendra (i) des conditions générales de marché et (ii) des conditions de liquidité du (ou des) instrument(s) sous-jacent(s) et, le cas échéant, des autres opérations de couverture conclues. Le prix du support (en particulier la fourchette de prix achat/vente que Société Générale peut proposer, à tout moment, pour le rachat ou le dénouement du support) tiendra compte notamment des coûts de couverture et/ou de débouclage de la position de Société Générale liés à ce rachat. Société Générale et/ou ses filiales ne sont aucunement responsables de telles conséquences et de leur impact sur les transactions liées au support ou sur tout investissement dans le support.

**Avertissement relatif à l'indice** - L'indice mentionné dans le présent document n'est ni parrainé, ni approuvé, ni vendu par Société Générale qui n'assumera aucune responsabilité à ce titre. L'indice Euro Stoxx 50® ainsi que ses marques sont la propriété intellectuelle de STOXX Limited, Zurich, Suisse et/ou ses concédants, et sont utilisés dans le cadre de licences. STOXX et ses Concédants ne soutiennent, ne garantissent, ne vendent ni ne promeuvent en aucune façon les valeurs ou les titres financiers ou les options ou toute autre appellation technique basés sur l'indice et déclinent toute responsabilité liée au négoce des supports ou services basés sur l'indice. Les investisseurs souhaitant de plus amples informations sont invités à consulter le site [www.stoxx.com](http://www.stoxx.com).

**Restrictions permanentes de vente aux États-Unis d'Amérique** - Les titres décrits aux présentes qui sont désignés comme des titres avec restriction permanente ne peuvent à aucun moment, être la propriété légale ou effective d'une « U.S. Person » (au sens défini dans la Régulation S) et par voie de conséquence, sont offerts et vendus hors des États-Unis à des personnes qui ne sont pas des ressortissants des États-Unis, sur le fondement de la Régulation S.

# DES SERVICES PERSONNALISÉS POUR UNE GESTION RÉACTIVE DE VOTRE CONTRAT

Vous disposez d'un espace client sécurisé sur [ganpatrimoine.fr](http://ganpatrimoine.fr) permettant d'accéder **gratuitement à de nombreuses fonctionnalités** 24h/24 et 7j/7 pour :

- **Consulter le détail de vos contrats :**  
vos relevés de situation trimestriels, vos lettres d'information.
- **Effectuer des opérations de gestion :**  
des versements libres et programmés, des arbitrages pour modifier la répartition de votre épargne entre les supports.
- **Suivre l'actualité "En direct des marchés" :**  
pour vous informer sur les caractéristiques générales des OPCVM commercialisés au sein de votre contrat (valeur liquidative, performances, DICI, prospectus, etc.) :
  - simuler le calcul de leur performance sur la période de votre choix ;
  - comparer la performance entre plusieurs fonds ;
  - créer un compte afin de suivre la performance des fonds sélectionnés ;
  - créer des alertes email sur les OPCVM qui vous intéressent ;
  - afin d'être informé en cas de plus ou moins-value.
- **Recevoir une information régulière sur une allocation précise d'actifs :**
  - pour vous accompagner dans vos choix d'investissement dans différentes unités de compte regroupées par thèmes ou "bouquets" ;
  - pour faciliter la diversification de vos investissements.

Votre conseiller

## Gan Patrimoine

Filiale de Groupama Assurances Mutuelles  
Société Anonyme d'intermédiation en  
assurance au capital de 8 220 690 euros –  
RCS Lille 457 504 694 - APE : 6622Z  
Siège social : 150, rue d'Athènes - CS 30022  
59777 EURALILLE

N° d'immatriculation 09 051 780

[www.orias.fr](http://www.orias.fr)

Mandataire exclusif de Groupama Gan Vie et de  
ses filiales

Tél. : 09 69 32 20 60 (appel non surtaxé)

[contact@ganpatrimoine.fr](mailto:contact@ganpatrimoine.fr)

[www.ganpatrimoine.fr](http://www.ganpatrimoine.fr)

## Groupama Gan Vie

Société anonyme au capital de 1 371 100 605  
euros – RCS Paris 340 427 616 – APE : 6511Z  
Siège social : 8-10, rue d'Astorg – 75008 Paris

Entreprises régies par le Code des assurances  
et soumises à l'Autorité de Contrôle Prudentiel  
et de Résolution (ACPR)

4, Place de Budapest

CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09

Réf. 775C-092020 – Conception graphique :

Société Générale – Crédit photo :

Getty Images.

Gan Patrimoine participe à la protection  
de l'environnement en sélectionnant des  
imprimeurs référencés « Imprim'Vert »  
ainsi que des papiers issus de forêts gérées  
durablement.



**Assuré d'avancer**

[ganpatrimoine.fr](http://ganpatrimoine.fr)